



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 AVRIL 2026 A 19H30

Le 3 avril 2026, le Conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 28 mars 2026 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Amir BEN MERZOUG, Nadia CARCASSET, Jean-Philippe DECOMBLE, Maria DE JESUS, Pierre VIMARD, Sarah BENHAMMOU, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Héritier LUNDA, Karine FARINA, Mohammed ZAOUI, Laurence BELAIGUES, Michelle BOUCHON, José MARTINS, Brahim OUAREM, Cathy DA MOTA, Jacques BOULANGER, Florence ROGER, Sébastien CHAMBRY, Emmanuel GAPAILLARD, Stéphanie DALMASSO, Bertrand PUARD, Raymonde BLECOURT, Marie-Eve HODGI, Julie FERRÉ, Patricia QUIEDEVILLE, Marie-Noëlle ROLLY, Dimitri GORGE BERNAT, Ivan CARRENO, Tahamout BENKHETTACHE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Marc LE MEUR (pouvoir à Alice SEBBAG), Patricia BARTOLI (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Franck CHAUVEAU (pouvoir à Philippe ROGER), Adrien FRANCISCO (pouvoir à Sarah BENHAMMOU), Mickael AMAND (pouvoir à Julie FERRÉ), Mélanie SCHLATTER (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY).

Absents Excusés :

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 32
représentés : 7
absents : 0

Frédéric PETITTA, Maire, ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Nathalie VASSEUR est élue secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2026

Délibération n°26-29

DG : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat général

Affaire suivie par Claire PIERONI

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L123-6, R123-8, et R.123-15,

VU le renouvellement général du Conseil municipal en date du 15 mars 2026,

VU l'élection du Maire et des Adjoints en date du 22 mars 2026,

VU la délibération n°26-28 du 3 avril 2026 fixant le nombre de représentants au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

CONSIDERANT que le nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est fixé à 7 membres élus en son sein par le Conseil municipal et à 7 membres nommés par le maire parmi des associations.

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le Conseil municipal a été invité à procéder, à **bulletin secret**, à l'élection des 7 membres du Conseil municipal appelés à siéger au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Listes de candidats présentées par :

- **Liste n°1 : Faire Ensemble pour Sainte-Geneviève**
 - Sarah BENHAMMOU
 - Brahim OUAREM
 - Laurence BELAIGUES
 - Michelle BOUCHON
 - Raymonde BLECOURT
 - Mohammed ZAOUI
 - Amir BEN MERZOUG
- **Liste n°2 : Génovéfains Unis pour l'avenir**
 - Julie FERRÉ
 - Michael AMAND
- **Liste n°3 : Génovéfains Agir Ensemble pour demain**
 - Marie-Noëlle ROLLY
 - Dimitri GORGE BERNAT

Résultats du scrutin :

- Nombre de votants : 39
- Nombre de blanc : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 38

- Liste n°1 : 31 voix
- Liste n°2 : 3 voix
- Liste n°3 : 4 voix

Répartition des sièges :

- Liste n°1 : 6 sièges
- Liste n°2 : 0 siège
- Liste n°3 : 1 siège

SONT ELUS pour exercer les fonctions de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Frédéric PETITTA, Maire, Président de droit.

Sarah BENHAMMOU

Michelle BOUCHON

Marie-Noëlle ROLLY

Brahim OUAREM

Raymonde BLECOURT

Laurence BELAIGUES

Mohammed ZAOUÏ

Pour extrait conforme.



Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois